



Réf. A07623 SURODORANT DESINFECTANT DOUCEUR ALPES 500CC DESODOR U2

Pour le nettoyage surodorant et la désinfection des surfaces

- ✓ Prêt à l'emploi
- ✓ Détruit 99.9% des micro-organismes
- ✓ Sans rinçage*
- ✓ pH: 7 +/- 0.5

**ACTIF SUR
VIRUS ENVELOPPÉS
comme Coronavirus,
H1N1 (Grippe A)...**



ACTIVITÉ DÉSINFECTANTE SELON LES NORMES :

Normes	Souches	Conditions
Bactéricide EN 1276	Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Enterococcus hirae	en 5 minutes à 20°C, conditions de saleté
Bactéricide EN 13697		en 5 minutes à 20°C, conditions de saleté
Levuricide EN 1650 Fongicide EN 1650	Candida Albicans	en 15 minutes à 20°C, conditions de saleté
Levuricide EN 13697		en 15 minutes à 20°C, conditions de saleté
Actif sur virus enveloppés selon EN 14476 + A2	Vacciniavirus modèle MVA	en 5 minutes à 20°C, conditions de saleté

APPLICATION

Recommandé pour le nettoyage, la désinfection et la désodorisation surodorante des surfaces dans le domaine des collectivités.

Très concentré en parfum, il permet de compléter l'action de produits d'entretien et d'obtenir pendant plusieurs heures, notamment pour les sanitaires, une senteur agréable et fraîche. Idéal pour les parois des cuvettes de W.C, sanitaires, poubelles, vestiaires, ascenseurs, halls d'accueil, salles d'attente, etc.

Efficace sur les virus enveloppés comme Coronavirus et ses variants, H1N1 etc.

Sans rinçage*, ne laisse pas de traces.

LIEUX D'UTILISATION

- écoles
- immeubles
- maisons de retraite
- hôtels, restaurants
- etc.

*Pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact alimentaire direct, rincer obligatoirement à l'eau potable.

MODE D'EMPLOI

Pulvériser sans excès sur les surfaces à nettoyer. Laisser sécher. Si nécessaire, essuyer après minimum 15 minutes avec un chiffon propre et sec.

CONDITIONNEMENT

Unité de conditionnement (U.C) : Flacon de 500mL

Unité de vente (U.V) : Carton de 12 unités

Palettisation: 864 unités – 72 cartons

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas stocker à des températures < 5°C. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Ne pas exposer à la lumière.

LEGISLATION

Catégorie biocide : TP2 – TP4. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit. Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande.

Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle. 22/02/2021 Indice 3.3